

Séance du 21 juillet 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à Mme Durruty ; Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde ; Mme Langlois à M. Esmieu ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à Mme Bensoussan ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Restauration d'une série d'œuvres – Demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles.

Le musée Bonnat-Helleu, musée des beaux-arts de Bayonne, entreprend régulièrement des restaurations sur ses collections afin d'assurer la conservation des œuvres. Au cours du premier semestre 2016, 254 dessins et estampes du fonds Howard-Johnston/Kermaingant, 17 peintures et 8 cadres ont été restaurés grâce au budget alloué au musée.

Ces interventions ont été confiées à des professionnels agréés par la Sous-direction des Musées de France, suite à l'avis favorable de la commission scientifique régionale des collections des musées de France d'Aquitaine – Limousin - Poitou-Charentes, pour la restauration. Elles se détaillent ainsi :

Identification de l'œuvre ou du lot d'œuvres et du type de traitement	Montant de l'intervention en € HT
Opérations à titre conservatoire portant sur 254 œuvres d'art graphique provenant de Paulette Howard-Johnston et Ghislaine de Kermaingant (photographie, décadrage, démontage, dépoussiérage, conditionnement)	24 402,50
inv. CM 27 : support + couche picturale	2 365,00
inv. CM 37 : support + couche picturale + cadre	3 288,00
inv. CM 38 : support + couche picturale	5 110,00
inv. CM 45 : support + couche picturale	6 918,00
inv. CM 48 : support + couche picturale + cadre	2 925,00
inv. CM 118 : support + couche picturale + cadre	2 006,00
inv. CM 136 : support + couche picturale + cadre	3 205,00
inv. CM 137 : support + couche picturale	5 709,00
inv. CM 175 : support + couche picturale + cadre	4 944,45
Inv. CM 179 : support + couche picturale	8 430,00
Inv. CM 181 : support + couche picturale	5 840,00
inv. CM 188 : support + couche picturale + cadre	3 915,00
inv. CM 214 : support + couche picturale + cadre	2 164,00
inv. CM 220 : support + couche picturale + cadre	3 845,00
Inv. CM 256 : support + couche picturale	16 575,00
inv. CM 474 : support + couche picturale	1 150,00
inv. RF 1997-2 : support + couche picturale	1 325,00

Le montant total des travaux de restauration s'élève ainsi à 104 116,95 € HT, travaux pouvant bénéficier des subventions de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la Drac, une subvention au taux le plus élevé possible pour la restauration des œuvres visées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.